

Jacques CHAUSSAT

Aulnay-sous-Bois, le 23 février 2013

Conseiller général, conseiller municipal

Président du groupe UDI au conseil municipal d'Aulnay-sous-bois

Monsieur Gérard Ségura

Maire, Vice-Président du Conseil Général

Aulnay -sous-Bois

Monsieur le Maire,

Lors du conseil municipal en date du 21 février dernier, vous avez soumis au vote de notre assemblée une délibération dont l'objet était le suivant : "PSA - versement d'une subvention exceptionnelle à l'association de soutien aux salariés de l'automobile du 93".

Notre groupe a attiré votre attention sur cette proposition en vous déclarant notamment : "*Monsieur le Maire, nous pensons qu'il est indispensable de soutenir les salariés de PSA qui pourraient se trouver dans des situations difficiles, voire préoccupantes. Notre aide doit être individualisée et traitée dans le cadre de l'action sociale développée par notre ville pour ses habitants.*"

Il nous est en effet apparu que les modalités d'octroi de la subvention pouvaient être contraires à l'esprit de la loi et à la jurisprudence en la matière. Vous n'êtes pas sans ignorer que les collectivités comme la nôtre ont une exigence de non ingérence au regard de l'obligation de stricte neutralité du service public dans les conflits collectifs du travail. C'est la raison pour laquelle nous vous avons invité, avant toute prise de décision, à saisir le préfet quant à la conformité de votre proposition. Vous semblez ne pas en avoir tenu compte. C'est regrettable.

Vous savez, monsieur le Maire, c'est très volontiers que notre groupe aurait apporté son total soutien à une délibération qui aurait eu pour objet d'affecter des crédits supplémentaires au CCAS de la ville. Ceci, dans le but de lui permettre d'apporter, conformément à sa vocation, un soutien aux salariés habitant sur la commune et se trouvant dans les difficultés mentionnées plus avant. Chacun connaît notre attachement à favoriser la recherche des meilleures solutions possibles pour les salariés de PSA. Nous l'avons démontré à plusieurs reprises et très récemment encore avec le dossier "*ID.Logistics*" et sa potentialité de 700 emplois. Nous sommes, par ailleurs, très vigilants sur le respect des engagements du groupe PEUGEOT CITROEN vis à vis de ses salariés.

Dans ces conditions, nous vous enjoignons à revoir votre position en proposant le versement de la subvention de 8000 euros au CCAS via une délibération modificative. Une telle décision, outre le fait qu'elle répondra aux exigences juridiques, permettra d'avoir toute certitude sur la destination possible de l'aide financière, à savoir les salariés aulnaysiens.

Au nom du Groupe UDI, je vous remercie de bien vouloir réexaminer cette importante question.

Dans l'attente de votre réponse je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées .

Jacques Chaussat